



4, place de l'Eglise- 92500 Rueil-Malmaison
contact@rueilcommercesplus.com
www.rueilcommercesplus.com

TIRAGE AU SORT : « Fête du Commerce »

Règlement du Jeu :

Objet :

Disposer d'un règlement pour le Tirage au sort qui sera organisé par l'association Rueil Commerces Plus le samedi 15 juin 2024 à l'occasion de la Fête du Commerce de Rueil-Malmaison.

Article 1 :

L'association Rueil Commerces Plus organise le samedi 15 juin 2024 un tirage au sort, ouvert à toute personne majeure.

Pour participer, il vous suffit de vous rendre sur le stand Rueil Commerces Plus, situé place de l'Eglise à Rueil-Malmaison pour récupérer un bulletin de participation qu'il vous faudra compléter par vos coordonnées avant de le glisser dans l'urne prévue à cet effet sur le stand.

Fête du Commerce
TIRAGE AU SORT RUEIL COMMERCES PLUS

Nom, Prénom :
Tél. :
Adresse mail :
Cochez la case si vous souhaitez recevoir des mails de Rueil Commerces Plus :
 Je veux bien recevoir

LOTS À GAGNER :
5 trolleys de courses
12 chèques cadeau de 50€*
10 chèques cadeau de 25€*
10 chèques cadeau de 15€*
*à valoir chez les adhérents Rueil Commerces Plus, liste disponible sur rueilcommercesplus.com

Dépôt du ticket dans l'urne exclusivement le **samedi 15 juin**
📍 Sur le **stand Rueil Commerces Plus**, place de l'Eglise **entre 10h et 19h**

Informations et règlement sur rueilcommercesplus.com

Article 2 :

Les bulletins sont délivrés tout au long de la journée du samedi 15 juin 2024 à partir de 10h, à toutes personnes majeures à l'exception des commerçants et des organisateurs de l'opération.
Les bulletins sont délivrés dans la limite des stocks disponibles.

Article 3 :

Les bulletins sont à déposer dans l'urne exclusivement, le samedi 15 juin, sur le stand Rueil Commerces Plus, place de l'Eglise entre 10h et 19h.

Seuls seront acceptés les bulletins dûment complétés et lisibles. Le joueur devra obligatoirement mentionner son nom, son prénom, son numéro de téléphone et son adresse mail. Tout bulletin incomplet sera considéré comme nul.

Un seul bulletin de participation sera accepté par personne.

Article 4 :

A gagner :

- 5 trolleys de course logotés Rueil Commerces Plus
- 12 chèques cadeau de 50€*
- 10 chèques cadeau de 25€*
- 10 chèques cadeau de 15€*

* à valoir chez les adhérents Rueil Commerces Plus, liste disponible sur rueilcommercesplus.com

Le nombre de gagnant sera fonction du nombre de lot à gagner soit 37.

Les lots sont offerts par l'association des commerçants, artisans et prestataires de services Rueil Commerces Plus.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés, ni compensés par leur valeur numéraire.

Article 5 :

5 tirages au sort seront effectués à différents moments de la journée du 15 juin afin de faire gagner les 5 trolleys.

Le tirage au sort des chèques cadeau est quant à lui prévu après la fête du commerce, le jeudi 20 juin 2024 à 14h en présence de Mme Sandrine Lecavelier des Etangs, Présidente de l'association Rueil Commerces Plus, de Monsieur Elizagoyen, Adjoint au Maire délégué aux Affaires économiques, au Commerce, à l'Artisanat et à l'Emploi et de Mme Stéphanie Berthier, conseiller commerce et projet de territoire à la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine.

Article 6 :

Les gagnants des trolleys seront annoncés par l'animateur micro prévu à l'occasion de la fête du commerce le 15 juin. Ils pourront venir chercher leur lot sur le stand de l'association sur présentation d'une pièce d'identité. Ils seront également prévenus par téléphone s'ils ne se présentent pas au stand.

Les gagnants des chèques cadeau seront prévenus par téléphone ou mail après le tirage au sort prévu le 20 juin 2024.

Les noms des gagnants seront également mentionnés sur les réseaux sociaux de l'association Rueil Commerces Plus après le 20 juin 2024.

Les chèques cadeau et trolley sont à retirer à la Boutique de l'Impératrice Joséphine située place du 11 novembre à Rueil-Malmaison, pendant les horaires d'ouverture, à partir du 21 juin et avant le samedi 27 juillet 2024 sur présentation d'une pièce d'identité.

Article 7 :

L'association Rueil Commerces Plus s'engage à protéger les données à caractère personnel de tous ses utilisateurs et plus particulièrement depuis la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En participant au « Tirage au sort Fête du Commerce », vous consentez à ce que vos données soient enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Rueil Commerces Plus. Vos données seront conservées pendant une durée de 10 ans. Les informations nominatives collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'Association de Commerçants et Artisans de Rueil Malmaison RUEIL COMMERCES PLUS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Association Rueil Commerces Plus – 4, place de l'Eglise 92500 RUEIL MALMAISON ou par mail à donnees@rueilcommercesplus.com.